

**EXECUTIVE EDUCATION
AND DIGITAL UNIVERSITY****DIPLOME DÉLIVRÉ**

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PEDAGOGIQUEHélène Poujade, Maître de conférences,
Université Toulouse Capitole**EQUIPE PEDAGOGIQUE****Enseignants-chercheurs (liste indicative) :**

Kamilia Bentaieb, Professeur des universités, UT Capitole ; Pierre Favilli, Professeur des universités, UT Capitole ; Laisa Ferreira, Professeur des universités, UT Capitole ; Gérard Jazottes, Professeur des universités, UT Capitole ; Alexandra Mendoza-Caminade, Professeur des universités, UT Capitole ; Laura Viey, Professeur des universités, UT Capitole

Maîtres de conférences (liste indicative) :

Sylvain Chatry, Maître de conférences, UT Capitole ; Emmanuel Cordelier, Maître de conférences, UT Capitole ; Julien Douillard, Maître de conférences, UT Capitole ; Hélène Poujade, Maître de conférences, UT Capitole ; Sophie Sabathier, Maître de conférences, UT Capitole

Professionnels (liste indicative) :

Diogo Costa-Cunha, Docteur en droit privé et sciences criminelles ; Claire Desprès, Doctorante ATER, UT Capitole

**METHODES ET MOYENS
PEDAGOGIQUES**

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables ;
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences ;
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse ;
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants ;
- D'une assistance technique ;
- D'une assistance administrative.

TARIFS

Frais spécifiques de formation pour l'année universitaire 2025/2026 : entre 2 500 et 3 500 euros.

Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant.

**OBJECTIFS**

Le diplôme s'adresse à des publics en formation ou ayant une expérience dans les domaines ciblés et recherchant les outils susceptibles de faire évoluer leur carrière entre gestion et droit, activité libérale et activité salariée, secteur privé et public.

Ce DU propose une formation concernant les points les plus courants abordés dans la pratique, que sont, globalement : les marques ; les droits d'auteur ; le RGPD et ses applications pratiques envers les clients et salariés de l'entreprise ; les contrats de propriété intellectuelle, les contrats de collaboration / partenariat.

**PUBLIC VISE ET CRITERES D'ADMISSION**

- Etudiants diplômés d'un BAC+2 en AES Eco-gestion, d'un BUT, ou d'un Master 1
- Professionnels : juristes et avocats, cadres, entrepreneurs.

Conditions préalables à la candidature

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies, les apprenants diplômés d'un BAC+2 en AES Eco-gestion, un BUT ou un master 1 dans une autre discipline. Il est également ouvert aux professionnels : juristes et avocats / cadres / entrepreneurs.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié :

- D'une validation partielle des acquis de l'expérience ou,
- D'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou,
- D'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Sélection des candidats

Une sélection en vue de l'admission est effectuée à partir de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation.

**ORGANISATION**

Le cycle de formation représente un volume horaire de **135 heures** (examens inclus). Ce DU propose une formation complète sur **5 mois de janvier à juin** concernant les points les plus courants abordés dans la pratique, que sont, globalement : les marques ; les droits d'auteur ; le RGPD et ses applications pratiques envers les clients et salariés de l'entreprise ; les contrats de propriété intellectuelle, les contrats de collaboration / partenariat.

Les enseignements sont dispensés à distance et de manière asynchrone sur la plateforme d'enseignement. La plateforme est accessible 24h/24 et 7J/7 durant la période d'inscription à la formation.



PROGRAMME

UE1 : Protection des créations et des innovations – 45h	UE2 : Régulation des nouvelles technologies – 45h	UE3 : Valorisation des créations et des innovations – 45h
Module Protection des créations littéraire et artistiques : - L'univers des œuvres protégeables – 5h - L'univers de l'auteur et des autres titulaires de droits – 5h - L'univers de la mode, des formes et du design – 5h Module Propriété industrielle : <i>Protection des innovations commerciales</i> - Le droit des marques – 10h - AOP/IGP – 5h <i>Protection des innovations technologiques</i> - Le droit des brevets – 10h - La protection des logiciels (droit d'auteur / brevet) – 3h - Les autres droits : bases de données, liens hypertextes, noms de domaine – 2h	Les instruments de l'innovation : - Les supports de l'innovation : smart contracts, blockchain, crypto actifs, metaverse, liens hypertextes, noms de domaine – 10h - L'intelligence artificielle – 5h L'exercice de l'innovation : - La compliance digitale (RGPD) – 10h - Commerce électronique (sites web marchands, hébergeurs, publicité, consommation et distribution numérique) - CGV/CGU - politique de gestion des cookies – 10h - Responsabilité des acteurs du numérique (hébergeurs, plateformes, sites marchands, digital compliance) – 10h	Valorisation par le contrat : - Technique contractuelle dans les contrats informatiques et de l'internet – 10h - Concurrence et PI – 5h - Contrats et PI : les contrats d'exploitation : licence, cession, accords de coexistence et les contrats de partenariat et de collaboration – 10h - Valorisation des actifs immatériels de l'entreprise (contrats de distribution et les contrats de recherche / apports en sociétés) – 5h La défense des droits : - Les actions administratives (INPI) – 5h - Les actions judiciaires – 5h - Les alternatives (modes amiables) – 5h

Volume horaire : 135 heures

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

La formation est validée par des évaluations en session unique et par du contrôle continu.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances peuvent prendre la forme :

- D'écrits,
- D'oraux,
- De projets ou,
- De travaux de groupe.



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Métiers du droit :

- spécialité droit de la propriété intellectuelle, numérique
- avocat spécialisé
- conseil juridique, cadre juridique d'entreprise ou d'organisation...

Master spécialisé en propriété intellectuelle :

- Spécialisation en propriété intellectuelle et numérique pour des professionnels déjà diplômés d'un autre master.



CONTACT

GONGANG KOUAYEP Lisen

Bureau MQ102 (site de la Manufacture des Tabacs) - 05 61 63 37 13 - lisen.gongang-kouayep@ut-capitole.fr



MODALITES D'INSCRIPTION

Vous devez constituer un dossier dématérialisé sur la plateforme [eCandidatures](#) durant la période du 21 août au 26 septembre 2025. Après étude de votre dossier, si vous avez reçu un avis favorable suite à votre candidature et après avoir confirmé le souhait de suivre cette formation, vous recevrez par mail le dossier d'inscription. Le dossier d'inscription sera à renvoyer par courrier, avec les pièces justificatives demandées.